

Nom :  
Prénom :  
Adresse :

Date :

**Association DIRAP  
10 rue Jean Perrin  
95450 ABLEIGES**

**Lettre à l'intention de Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement - Par l'intermédiaire de l'association DIRAP**

**Objet : Projet de transfert des trajectoires de Roissy**

Madame la Ministre,

La modification des trajectoires que vous envisagez m'inquiète fortement. Pourtant plus de 4000 personnes, dont 47% habitant le Vexin, se sont prononcées « **contre** » lors de l'enquête publique du mois de mars 2011 et la commission d'enquête a émis une forte réserve.

Comme de nombreux habitants du Vexin je vais être régulièrement survolé par des avions circulant entre 2000 m et 1200 m dont le niveau sonore sera au minimum de 63 dB. Le bruit de fond dans le Vexin, territoire calme, est de 35 dB, je vais donc subir fréquemment une augmentation de 28 dB du bruit, soit un niveau sonore près de 1 000 fois plus important. Ces nuisances s'ajouteront à celles que nous subissons en permanence du fait des survols de nos communes par les appareils très bruyants et volant à très basse altitude, souvent hors des circuits, des usagers de l'aérodrome de Corneilles en Vexin, peu soucieux de la tranquillité des populations avoisinantes et sourds à nos plaintes et rappels au respect des trajectoires.

Je comprends que l'on veuille réduire les nuisances sonores auxquelles sont exposées certaines populations denses, mais je ne comprends pas pourquoi on déciderait de les transférer d'une population vers d'autres sur la base d'une étude qui ne prend pas en compte toutes les nuisances subies, comme celles que je présente ci-dessus.

**Je vous demande de ne pas prendre de décision de modification des trajectoires tant que l'étude qui a été réalisée ne sera pas complétée pour prendre en compte toutes les conséquences en terme de nuisances.**

Je considère que la priorité devrait être donnée à la suppression rapide des avions bruyants, en priorité la nuit, qui sera bénéfique pour toutes les populations sans transférer les nuisances, **car il est normal que le premier à devoir faire un effort soit celui qui produit la nuisance et la pollution et non ceux qui la subissent.**

Je vous écris par l'intermédiaire de l'association DIRAP qui saura vous faire parvenir ma demande.

En espérant que vous saurez prendre en compte mon inquiétude et que vous pourrez répondre favorablement à ma demande légitime, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sincères salutations

Signé :